



Affaires Scolaires

T:\pol_comm\Charlotte FRADIER\SITE INTERNET\MON QUOTIDIEN\Autour de l'école\inscriptions scolaires\inscriptions scolaires 2022\PR_ADMIS.doc

N/Réf. : PB/FP/IL

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit votre enfant à l'école élémentaire **PIERRE DE RONSARD**. Cette inscription doit obligatoirement être validée par l'admission prononcée par la directrice de l'école.

Les inscriptions se feront à compter du 28/04/2022 sur rendez-vous pris par téléphone au :
04 94 23 70 98

Et auront lieu les jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45.

Pour les arrivants dans l'été, les inscriptions auront lieu les jours suivants :

- Jeudi 25 août 2022 de 9h00 à 11h30
- Vendredi 26 août 2022 de 9h00 à 11h30
- Lundi 29 août 2022 de 9h00 à 11h30

Documents à fournir :

- le certificat de préinscription mairie,
- le livret de famille,
- le carnet de santé de l'enfant,
- le jugement de divorce pour les parents séparés,
- le certificat de radiation (pour les enfants du CP au CM2 ayant été scolarisés dans une autre école),
- le livret scolaire
- l'attestation d'assurance responsabilité civile et accident